


LÉGENDE


INTERVALLE DES COURBES

6.5 7.2 7.8 8.5 9.0

LOCALISATION DE L'ANALYSE

- 1 N° d'identification
- 2 Localisation
- 2 Valeur du pH

 Zone où la valeur du pH respecte la norme canadienne acceptable comprise entre 6.5 et 8.5.

 Zone où la valeur du pH est en deça ou excède la norme canadienne acceptable comprise entre 6.5 et 8.5.

INDEX DES BASSINS VERSANTS

- 36 du Chêne
- 37 Petite Rivière du Chêne
- 38 aux Orignaux
- 39 Gently

ÉCHELLE 1:125 000

NOTES EXPLICATIVES

Le quasi totalité du territoire possède une eau souterraine dont le pH dépasse les limites souhaitables qui se situent entre 6.5 et 8.5 (Anonyme, 1978). Une eau est considérée comme étant neutre lorsque son pH est de 7.0 et toutes les valeurs inférieures ou supérieures à cette mesure lui confèrent respectivement un caractère acide ou basique. Il est primordial d'obtenir la valeur du pH car en établissant qu'elle se situe en dehors de cet intervalle, des ajustements devront être réalisés de façon à éliminer la corrosion ou l'entartrage du réseau de distribution.

De façon générale, l'eau souterraine qui circule dans les terrains rocheux de la région présente un pH nettement alcalin; 66 échantillons sur 71 ont un pH supérieur à 7.0. De plus, la valeur de ce paramètre dépasse la norme maximale souhaitable de 8.5 sur près des deux tiers du territoire. Elle atteint 10 et plus à Bécancour, secteur Sainte-Gertrude (4), à l'est de Forterville (28) et au sud-est de Leclercville (32 et 33). Trois échantillons présentent un pH de 7.0. Ils ont été prélevés au sud-est de Sainte-Marie-de-Blandford (9), au sud-ouest de Villeroy (18) et à Saint-Apollinaire (64). Par ailleurs, nous n'avons noté qu'un seul endroit où le pH est de 6.4, soit en deça de la norme minimale souhaitable; il se situe entre Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Apollinaire (65).

La présente carte indique 7 secteurs qui sont favorisés par un pH souhaitable. Leur superficie est très variable et la plus étendue occupe une zone au centre-est de la région reliant Villeroy, Laurier-Station et Sainte-Agathe-de-Lotbinière. Les autres, de plus faible étendue, englobent ou sont à proximité des localités suivantes: Bécancour (secteur Sainte-Gertrude, 5), Sainte-Marie-de-Blandford (9), Sainte-Sophie-de-Lévrard (22 et 25), Leclercville (31), Sainte-Croix, Saint-Edouard-de-Lotbinière (51, 54, 55, 56 et 57) et Saint-Apollinaire (62, 63, 64 et 65).

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE
D'UNE PARTIE DE LA RIVE SUD DU SAINT-LAURENT

ZONALITÉ DU pH

PRÉPARÉE PAR:

RENALD McCORMACK, 1984
SERVICE DES EAUX SOUTERRAINES
CARTE ACCOMPAGNANT LE RAPPORT HG-16

HG-16-9